

NOS PRINCIPALES INTERVENTIONS

CE du 25/03/16

5 remarques sur le compte-rendu précédent :

1. Concernant l'investissement de la MAP4, nous avons demandé à La Direction si la transmission et la sectionnelle seraient maintenues en cas de report ou annulation de l'investissement. La Direction nous a répondu que la transmission et la sectionnelle seraient bien effectués en même temps que l'investissement.
2. Concernant l'augmentation du nombre de bénéficiaires des emplois handicapés, ce sont les membres de la CGT qui avaient demandé à La Direction s'il y avait une augmentation du nombre de dossiers. Nous avons également fait remarquer que l'assistante sociale ne passait plus dans l'usine. La Direction avait confirmé l'augmentation du nombre de dossiers et nous avait informé que l'assistante sociale était en congé maternité.
3. Concernant les comptes du CE, il y avait un commentaire puisque, n'ayant pas reçu les documents avant la réunion, nous avons demandé à ne pas nous prononcer.
4. Concernant les entretiens professionnels, le délégué syndical CGT avait demandé si les responsables seraient associés pour des discussions techniques. La Direction nous avait répondu que non car les entretiens resteraient généraux et non techniques.
5. Pour les astreintes mécaniques pour l'été, le délégué syndical CGT avait précisé que ce sujet concernait l'organisation de travail et concernait donc le CE et non pas les DP.

Le DS indique à La Direction que le tableau du local MAP4 n'a plus de vitres.

Le DS demande à quoi étaient dûs les problèmes de vide de la MAP2. La Direction nous indique qu'il s'agissait d'un morceau de pâte coincé dans le vide.

Le DS demande si le manchon de la MAP4 sera remis. La Direction nous indique qu'il sera bien remis lors de l'investissement.

Le DS indique à La Direction qu'il y a encore quelques problèmes de turn up.

Concernant des bobines abîmées sur la tranche, nous demandons à La Direction s'il y a des personnes en formation. La Direction nous indique qu'il y a des problèmes avec certaines pinces de chariots.

Nous demandons des détails sur une ristourne exceptionnelle et sur les coûts d'énergie bien inférieurs au budget. Il s'agit de ristournes et de la baisse du prix du gaz. Nous demandons s'il y a des pénalités prévues lors des arrêts de la turbine à gaz et si Boralex fait des recherches sur les nombreux arrêts. La Direction nous informe qu'il y a bien des pénalités et que Boralex travaille avec ses sociétés de maintenance. Nous demandons s'il y a encore des plaintes de voisinage pour le bruit. Il nous est répondu qu'il y en a toujours et qu'elles montent jusqu'au préfet.

Concernant la journée de solidarité, nous demandons si la majoration de l'équipe E ne peut être avancé (c'est le 14 juillet qui est retenu). La Direction nous indique qu'en dehors du 14 juillet, seul le 1^{er} mai est travaillé par l'équipe E.

Nous demandons si Emeline sera concernée étant donné l'évolution de Méliza sur le poste d'assistante RH. La Direction nous indique que le poste restera vacant en attendant qu'Emeline passe ses examens.

Nous demandons quelle est le contrat utilisé pour le poste d'aide au service vieux papiers. La Direction nous indique qu'il s'agit d'un contrat d'intérim, la majorité du temps à mi-temps, jusqu'à la fin d'été.

Nous demandons pourquoi l'adjoint au responsable travaux neufs ne sera pas confirmé au poste. La Direction nous indique que la personne ne se sent pas capable de prendre le poste.

Nous demandons, suite à l'annonce du probable départ du technicien informatique remplaçant Jean Marc Monchicourt, si le poste est ré-ouvert à candidature. La Direction nous indique que la procédure sera reprise à 0 avec de nouvelles candidatures.

Nous relevons le fait que les visiteurs se promènent dans l'usine sans être identifiés ou présentés. Le DS fait remarquer à La Direction qu'il pourrait être judicieux de fermer la grille donnant dans la cour usine. La Direction nous indique que ce serait compliqué avec les servitudes qui existent avec Boralex et Milblé.

Nous demandons des nouvelles sur le poste d'adjoint à Bruno Epifani. La Direction indique qu'une réflexion est en cours, notamment par rapport au poste du bureau d'étude.

Nous demandons que soit prévu quelque chose lors des réunions annuelles du 21 avril pour les personnes d'équipe qui travaillent ce jour-là.

Nous faisons remarquer à La Direction qu'il serait judicieux de grouper les formations de 2h sur une demi-journée.

Nous demandons combien d'intérimaires seront recrutés. La Direction nous indique que 7 ou 8 seront retenus.